

FNE subventionnée par Adour / Garonne veut la mort des céréaliers du Sud-Ouest !



FNE subventionnée par Adour / Garonne veut la mort des céréaliers du Sud-Ouest !

Communiqué de la Coordination Rurale du Sud-Ouest :

Suite à la décision de justice du tribunal administratif de Pau qui a suspendu le 2 août 2024 l'arrêté autorisant les prélèvements d'eau pour l'irrigation agricole dans le sous-bassin de l'Adour, le juge des référés ayant ordonné une réduction immédiate de 25% des volumes prélevés nous convions tous les irrigants du bassin Adour:

Dans un premier temps à irriguer comme cela était prévu

Dans un deuxième temps, à payer la redevance irrigation Adour/Garonne en nature après les moissons et une fois le bilan de sa politique fait !

Pourquoi ?

Parce qu'aujourd'hui Adour Garonne participe au financement de FNE (France nature environnement) la même qui vient de torpiller les quotas d'irrigations 2024 en pleine saison, au détriment des céréaliers et plus tard des éleveurs du sud-ouest.

Nous avons déjà vu pas mal de chose dans le monde agricole, notamment les promesses non tenues de nos gouvernements sur nos avenir ! Force est de constater qu'une fois de plus on ne regarde pas la dite « exception agricole » mais simplement emmerder les agriculteurs, sans se soucier de leur avenir !

Le top du top : mettre en place des redevances sur des quotas d'eau, financer des anti tout tels que FNE, et venir baisser les quotas aux irrigants en pleine saison de travail et d'arrosage, sans se soucier des répercussions sur leurs exploitations. Le tout par le biais d'une justice totalement à côté de la plaque.

Oui à coté de la plaque ! Car diminuer de 25 % l'eau en pleine saison d'irrigation c'est vouloir la mort des céréaliers.

Alors que les réserves sont à 85 % au mois d'août de leurs capacités ! Alors que l'eau est là !

Alors que la gestion de l'eau était organisée, goupillée, que les enrouleurs tournaient, voilà venir l'escrologie punitive, celle qui ne veut rien comprendre d'autre que ce qu'elle veut imposer à tout le monde ! Et pire que tout ça, elle trouve un juge, d'un tribunal administratif, qui lui donne raison ! Sur le papier sûrement, mais le jour où le maïs poussera sur du papier, le tournesol sur des arrêtés, et le soja sur des rochers sans eau, surtout quand elle est là, alors nous pourrons stopper l'irrigation !

La Coordination Rurale appelle donc ces irrigants, qui avaient des contrats volumétriques, chiffrés, à arroser, comme cela était prévu ! ON NE CHANGE PAS EN COURS D'IRRIGATION ! On verra après ! L'EXCEPTION AGRICOLE PRIME ! IL Y A DE L'EAU POUR PASSER L'ANNÉE !

Pour ce qui en est des redevances de la même agence de l'eau qui donne des fonds à ceux qui nous attaquent, nous appelons à ne pas payer en numéraire cette agence, mais à temporiser afin de la payer en nature après les moissons !

Cela lui permettra de comprendre combien représente réellement ces coûts d'irrigation qu'elle fait supporter aux agriculteurs pour financer les anti-tout et ses petits salaires !

Nos agriculteurs sont là pour nourrir la population, sont là pour aider la population quand il le faut, sont là pour l'intérêt général !

Arrêtons de laisser des procéduriers qui n'ont rien d'autres à faire de leur temps que de s'acharner sur eux. Il est temps que les agriculteurs s'imposent par eux-mêmes, puissent travailler sereinement et puissent enfin vivre de leur métier.

Les agriculteurs par l'irrigation, par le maïs, et les cultures irrigables d'été, participent au cycle de l'eau, à 85 %, à l'inverse des villes, telles que Pau ou Bordeaux ou encore Paris (siège FNE) qui elles n'en restituent que 0,1 %.

La gestion de l'eau est simple, stockons l'eau l'hiver pour la restituer l'été

